

## Multilinguisme et asymétrie dans la banque terminologique des institutions européennes\*

Javier Muñoz Martín  
María Valdivieso Blanco  
Conseil de l'Union européenne

*« Ce qui ne se dit pas dans la langue dominante  
passe pour non su. »*

Michel Serres : Éloge de la philosophie  
en langue française, 1995

### 1. Introduction

Dans l'entreprise de la construction européenne, la question des langues a été centrale dès la création d'une organisation qui allait changer de fond en comble le visage du continent au fil des ans. Doublement centrale, parce qu'elle fait partie intégrante du socle des Communautés européennes et parce qu'elle traverse tous les volets majeurs de cette construction : politique, économique, juridique, social et culturel.

Une banque de données terminologiques institutionnelle constitue un objet d'étude privilégié pour aborder cette question. En effet, c'est un instrument d'aménagement linguistique qui intervient dans une situation langagière donnée, avec une orientation, des moyens et un but déterminés.

Cette communication a pour but de contribuer à l'exploration d'un des aspects les plus marquants de cette question linguistique : les rapports entre le principe de la parité des langues officielles, que la banque terminologique des institutions européennes doit respecter, et sa pratique.

En partant de notre travail sur le terrain dans la traduction de textes de l'UE et dans l'élaboration de sa banque terminologique, nous proposons quelques voies de réflexion et quelques points d'observation sur un certain nombre de questions qui façonnent l'activité terminologique au sein de nos institutions, notamment :

---

\* Les vues exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position des institutions de l'Union européenne.

- Le caractère subsidiaire d'une terminologie qui se fait à partir de la traduction.
- Les diverses asymétries qui se manifestent dans la base terminologique, alors qu'elle a pour vocation une symétrie de principe.
- La difficulté de parvenir à des équivalences notionnelles entre 23 langues.
- La dualité existante entre la parité théorique et une situation de fait où une langue se détache des autres comme source conceptuelle principale et, partant, comme modèle prédominant des représentations de la réalité que la base propose.

L'exposé des phénomènes se fera principalement autour de cas espagnols, ceux que nous connaissons le mieux, mais qui sont pour la plupart susceptibles d'extrapolation et suffisamment transparents pour un public francophone.

## 2. L'UE et le multilinguisme. Unité dans la diversité

IATE (*InterActive Terminology for Europe*), la banque terminologique de l'Union européenne, est présidée par le principe du multilinguisme en vigueur au sein de l'UE depuis sa création. Ce principe est notamment établi de façon implicite dans les traités fondateurs, qui énumèrent les langues faisant foi (23 actuellement)<sup>1</sup>. Puis, le Règlement n° 1/1958, le tout premier acte législatif des Communautés européennes, désigne, à son tour, ces 23 « langues des Traités » comme « langues officielles et langues de travail des institutions ». Toutes lesquelles font foi sur pied d'égalité. C'est pour cela que le Journal officiel de l'Union européenne est publié dans ces 23 langues.

Le multilinguisme, entendu donc comme parité juridique des langues de tous les États membres, est un élément primordial du caractère démocratique de l'Union<sup>2</sup>. Il incarne trois principes fondamentaux :

- La reconnaissance de la langue des États partenaires, qui exprime le respect de l'identité et de la souveraineté de chacun.
- La légitimité démocratique, puisque les normes doivent être publiées dans la langue des citoyens qui sont tenus de les respecter.
- La proximité d'une administration publique, qui se doit de communiquer avec les citoyens dans leur langue<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir Traité sur l'Union européenne, art. 55.1.

<sup>2</sup> La Commission européenne donne aujourd'hui un autre sens à l'idée de multilinguisme : « La politique de l'UE en matière de langues vise à protéger la diversité linguistique et à promouvoir la connaissance des langues, au nom de l'identité culturelle et de l'intégration sociale, mais également parce que dans une Europe unie, le multilinguisme permet aux citoyens de tirer un meilleur parti des possibilités éducatives, professionnelles et économiques. » (Commission européenne : Portail Multilinguisme. Langues d'Europe). Ce changement, intéressant pour analyser l'évolution linguistique de l'UE, ne sera pas abordé ici.

D'un point de vue formel, donc, les textes législatifs et juridiques de l'UE sont « rédigés » – c'est bien l'expression des traités – dans toutes ces langues et non pas « traduits ». Il n'est nulle part question d'un texte original et des versions traduites. Pourtant, dans la pratique il en va tout autrement. L'UE n'ayant pas recours à la co-rédaction dans l'élaboration des textes, législatifs ou autres, ceux-ci sont bel et bien rédigés dans une langue officielle, puis traduits dans les autres. Mais, en même temps et en vertu du principe du multilinguisme, les textes traduits ont la même valeur juridique que l'original.

C'est dire la transcendance que revêt l'exercice de la traduction au sein des institutions. Il va de soi que la tâche de produire un texte original plus 22 traductions pour obtenir à l'arrivée 23 textes faisant foi n'est pas une mince affaire. D'où l'envergure du dispositif mis en place pour répondre à ce défi. Et dans un tel dispositif, un rôle pivot est dévolu à IATE.

### 3. IATE dans le régime linguistique de l'Union

#### 3.1. Nature et fonction de la base

IATE est la banque terminologique de toutes les institutions de l'UE. Elle a été créée en 2004 comme résultat de la fusion des bases existantes alors<sup>4</sup>. Depuis 2007 une version publique existe<sup>5</sup>, sans pour autant affecter à sa fonction, qui reste celle d'outil interne. C'est une base multilingue, avec 23 langues officielles, qui contient quelque 8.500.000 termes dans plus d'un million et demi de fiches.

Sa variété thématique est aussi grande que celle des textes de l'UE. Trois grands domaines s'y détachent : le juridique, le politique et de nombreux langages techniques, en plus de la place particulière consacrée au jargon européen, qui exprime l'ordre juridique et politique spécifique de l'Union.

Sa « fonction principale est le soutien à la rédaction multilingue des textes communautaires, en particulier des textes législatifs »<sup>6</sup>. IATE doit donc contribuer à la précision et à l'harmonisation de la terminologie de l'UE. Mais puisque cette « rédaction multilingue » est dans la pratique une opération de rédaction monolingue, puis de traduction dans les autres langues, IATE fonctionne en même temps comme un instrument d'aide à la traduction. Le travail terminologique part donc des problèmes de traduction rencontrés

---

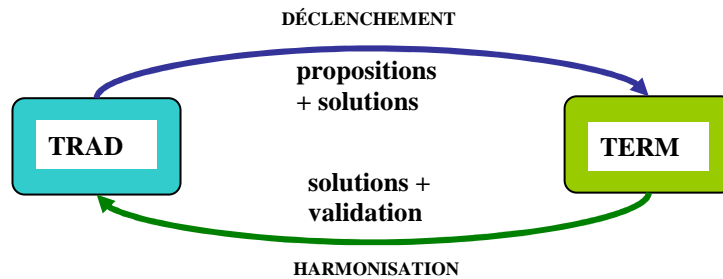
<sup>3</sup> Gérard Bokanowski, ancien directeur général de la traduction au Parlement européen, (Bokanowski : 3) formule ainsi les trois raisons qui justifient le « multilinguisme intégral maîtrisé » de cette institution : 1. L'exigence identitaire, 2. La connaissance de la loi, 3. Le fonctionnement de la démocratie.

<sup>4</sup> Principalement EUODICAUTOM (Commission), EUTERPE (Parlement) et TIS (Conseil).

<sup>5</sup> <http://iate.europa.eu>

<sup>6</sup> ICTI (I.1) (version fr. comme document interne).

dans les textes originaux et vise à leur donner une réponse. Les documents et les fiches terminologiques forment ainsi une boucle :



IATE joue alors un double rôle :

- Passif, en tant que *dépôt* de solutions terminologiques produites ailleurs (textes traduits, experts, documentation externe, etc.).
- Actif, en tant que source d'autorité de ces solutions, une fois validées. Dans ce volet actif, IATE doit contribuer à la cohérence interne de chaque langue, afin d'éviter une multiplicité d'équivalences dans les textes (dispersion terminologique).

C'est-à-dire, qu'elle témoigne d'un souci de refléter l'usage réel de la langue, mais aussi d'un certain volontarisme ayant pour but de promouvoir des solutions convergentes et adaptées au « génie » de chaque langue.

### 3.2. Le parallélisme formel

La structure d'IATE est fortement conditionnée par le statut égalitaire des langues officielles et de travail. Cette structure pleinement parallèle permet, en théorie, un contenu tout aussi paritaire et donc des fiches « idéales » où tous les champs (définition, terme, sources, contexte, etc.) seraient remplis dans les 23 langues avec une parfaite équivalence.

#### 3.2.1. Autonomie dans l'élaboration

Mais ce statut égalitaire préside aussi à la gestion de la base et accorde une grande autonomie aux équipes de terminologie, notamment pour :

- Le choix et le nombre des termes. Le Code d'IATE laisse une marge de manœuvre considérable aux terminologues de chaque langue pourvu que les termes choisis correspondent à la définition et répondent à des problèmes de traduction<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> « The terminologist must ensure that the term entered is relevant, in other words, that it genuinely corresponds to a past, present or potential drafting, translating or interpreting problem in a EU area. He or she must also ensure, as far as possible, that the term corresponds to a real concept used in the relevant context. » (ICTI, III.1).

- Le choix de la définition. Contrairement à d'autres bases terminologiques, celle des Nations Unies (UNTERM), par exemple, où la définition ne se fait en général qu'en anglais, IATE permet aussi à chaque langue d'établir sa définition selon ses critères. Ce champ, qui devrait assurer le profil notionnel couvert par la fiche, est donc un champ associé à chaque langue et son contenu peut varier d'une à l'autre, ce qui entraîne parfois des difficultés pour parvenir à l'équivalence notionnelle nécessaire.
- Le choix des sources. Chaque langue est libre de choisir ses sources, tant pour la définition que pour chaque terme présenté. Le risque de discordance est là aussi évident (voir aussi sous § 4.3.2).

### 3.2.2. La « langue problème » comme facteur d'asymétrie

Les problèmes de traduction, qui déclenchent l'intervention terminologique, se posent par définition dans une langue déterminée, la langue source. C'est pourquoi, dès sa création, une fiche doit porter la marque de **langue problème**. On pourrait dire, en fait, que cette marque est l'élément structurel d'IATE qui représente le mieux le biais de la base, c'est-à-dire, la différence de statut réel entre les langues. Cette étiquette indique que, en cas de doute ou de conflit sur le profil notionnel couvert par la fiche, c'est bien la définition dans cette langue problème qui fait référence<sup>8</sup>.

Le Code d'IATE ne caractérise la base ni comme normative ni comme descriptive et ne s'occupe ni des questions d'interférence entre les langues ni de leur traitement. Par conséquent, cet aspect des choses est laissé, sauf dans des cas très ponctuels, au critère des traducteurs et des terminologues. Mais, dans la pratique, il arrive que, la recherche des solutions de traduction étant le facteur le plus fréquent d'alimentation de la base, la langue originale du texte, devenue langue problème dans la fiche, provoque dans les autres un certain nombre d'interférences, comme nous allons le voir. C'est le phénomène connu comme « tentation paronymique » (Alcaraz : 432), ou la tendance à transposer à la langue cible les caractéristiques formelles et sémantiques de la langue source lors du processus de traduction.

## 4. Du parallélisme structurel à la subordination du contenu

En effet, une autre réalité se cache sous cette apparence superficielle de parité et d'autonomie des langues. Car, si la terminologie des institutions européennes est tributaire de la traduction et si les interférences créées par celle-ci vont toujours dans le sens langue source → langue cible, un recours majoritaire à une langue concrète en tant que langue de rédaction des textes

---

<sup>8</sup> Dans la pratique, lors de l'alimentation d'IATE, la notion fonctionne comme référence fondamentale, mais non pas comme point de départ de la fiche (puisque le point de départ est, en fait, le « terme problème »).

aura des effets importants dans la base terminologique, notamment pour le choix des termes dans les langues cible.

Or, quand on regarde les chiffres de production, on constate une tendance très marquée et croissante à traduire les textes à partir de l'anglais :

<sup>9</sup>	1997	2004	2008
<b>original EN</b>	45%	62%	72%
<b>original FR</b>	41%	26%	12%
<b>original DE</b>	5%	3%	3%

Ainsi, la directionnalité de la traduction (donc, le sens de l'interférence) et la prépondérance de l'anglais comme langue originale<sup>10</sup> se conjuguent pour mettre en place au sein d'IATE un rapport de forces inégal et unipolaire, donnant lieu à toute une série d'asymétries qu'on pourrait classer comme suit<sup>11</sup> :

#### 4.1. Asymétries matérielles ou quantitatives

Il s'agit de déséquilibres dans l'ordre de grandeur du contenu d'IATE selon les différentes langues. Malgré leur valeur indicative et non-déterminante, ce sont des indices du poids relatif de chaque langue dans la base.

- Nombre de fiches par langue. Le tableau ci-dessous montre le nombre total actuel (2011) de fiches contenant au moins un terme de la langue indiquée. Remarquons notamment le grand décalage entre, d'un côté, l'anglais et le français (qui sont donc présents dans plus d'un million de fiches) et, de l'autre, les nouvelles langues, celles des pays qui ont adhéré à l'Union à partir de 2004.

<b>BG</b>	19534	<b>ES</b>	492193	<b>IT</b>	563949	<b>PT</b>	429983
<b>CS</b>	28155	<b>ET</b>	25769	<b>LT</b>	39773	<b>RO</b>	19076
<b>DA</b>	482386	<b>FI</b>	263122	<b>LV</b>	22497	<b>SK</b>	26169
<b>DE</b>	780256	<b>FR</b>	1057650	<b>MT</b>	19758	<b>SL</b>	26857
<b>EL</b>	423804	<b>GA</b>	30624	<b>NL</b>	542843	<b>SV</b>	262263
<b>EN</b>	1059733	<b>HU</b>	33778	<b>PL</b>	42285		

- Nombre de fiches créées à partir d'une certaine langue problème (donc, créées en réponse à un problème de traduction à partir de cette langue). Voici quelques chiffres pour une sélection significative de langues :

<sup>9</sup> Pourcentage de textes traduits à la Commission à partir de la langue indiquée (European Commission, 2009 : 102).

<sup>10</sup> Une exception intéressante est la taxonomie, où la langue utilisée comme langue pivot, pour « ancrer » la définition, c'est le latin (nom scientifique).

<sup>11</sup> Ces catégories ne sont pas exhaustives et ne s'excluent pas mutuellement.

	TOTAL	1990	2000	2010
EN	151 575	22519	8014	8291
FR	109 548	19995	1987	137
ES	10 625	61	245	31
NL	9759	177	425	6
SL	36	---	1	3
MT	6	---	0	1

On constate un grand décalage, surtout entre l'anglais et les autres langues (même le français, qui occupe toujours aujourd'hui la seconde place comme langue originale). On voit aussi que l'écart s'accroît avec le temps de façon exponentielle, encore un signe évident de la tendance à la rédaction des textes en anglais.

- Nombre de fiches sans une certaine langue. Ces chiffres nous donnent, en négatif, une idée des langues qui sont considérées comme indispensables dans chaque fiche. Pour 2010, par exemple :

<i>Total fiches créées</i>	<b>15044</b>
sans EN	<b>501</b>
sans FR	<b>4749</b>
sans ES	<b>13188</b>
sans NL	<b>13510</b>
sans SL	<b>13286</b>
sans MT	<b>11677</b>

#### 4.2. Asymétries historiques

Les grandes disparités quant au poids de chaque langue montrées par les chiffres précédents sont à interpréter aussi dans une perspective diachronique. Il va de soi que la séquence des adhésions à l'UE conditionne l'« ancienneté » de chacune d'entre elles et son poids relatif dans la base. Deux grands blocs peuvent être établis pour simplifier : d'un côté, les langues « fondatrices » (1957 : DE, FR, IT, NL)<sup>12</sup>, et de l'autre, les langues des dernières adhésions, celles des pays de l'Est (2004 : CS, ET, HU, LT, LV, MT, PL, SK et SL ; 2007 : BG et RO).

Mais, au-delà de cette explication élémentaire, des lignes d'évolution se dégagent, dont on retiendra notamment le recul du français, langue véhiculaire privilégiée au

<sup>12</sup> À noter que l'anglais n'est devenu langue officielle et de travail qu'en 1973, avec l'adhésion du Royaume-Uni et de l'Irlande.

sein des institutions pendant des décennies, qui se fait sentir dès l'adhésion des pays Scandinaves en 1995<sup>13</sup> et s'intensifie avec celles des pays de l'Est<sup>14</sup>.

### 4.3. Asymétries de production

#### 4.3.1. Formation primaire et formation secondaire

Dans la mesure où l'UE produit de la néologie, il s'agit souvent de l'eurolecte (Goffin), les termes désignant les réalités et les notions spécifiques de l'organisation. Pensons ici à des cas comme *comitologie*, *critères de Copenhague*, *euro*, *pays adhérent*, *paper fish*, *procédure de codécision*, etc. La **formation primaire** des termes à partir de la notion se fait, par définition, dans la langue de rédaction, donc majoritairement en anglais, alors que la **formation secondaire** ou création des termes équivalents dans les langues cible a lieu par un processus de traduction<sup>15</sup>.

#### 4.3.2. Le décalage des rôles

Le rôle, les limites d'action et les responsabilités des traducteurs et des terminologues de la langue source et des langues cible sont très différents :

Lorsqu'il s'agit de la formation secondaire des termes, on pourrait croire, comme l'affirme Fischer (2010 : 29)<sup>16</sup>, que les traducteurs et les terminologues auraient une responsabilité directe dans la création de ces termes. En effet, moins la production originale est importante dans une langue, plus la production terminologique secondaire doit être grande. Néanmoins, il arrive souvent que ces praticiens laissent cette tâche aux politiques ou à d'autres locuteurs (délégués, experts, journalistes...), participant ou non dans le processus législatif ou politique. Ils se limitent ensuite à entériner dans la base et dans les textes les solutions, souvent provisoires, employées par ces locuteurs dans le processus de création conceptuelle des textes. Ainsi, la *terminologie créative*, au sens strict du

---

<sup>13</sup> « Le français perd alors son statut prédominant au sein de la Commission. L'arrivée de générations anglophones, y compris les jeunes issus du sud de l'Europe, précipite le basculement vers l'anglais qui ne s'était pas produit en 1973, sans doute parce que la première génération des fonctionnaires d'origine britannique était polyglotte. » (European Commission, 2009 : 39-40 ; voir aussi *ibid.*, p. 52).

<sup>14</sup> Lorsque le français a cédé la place à l'anglais en tant que langue de rédaction (donc, langue source de la traduction et langue problème dans la terminologie), il y a eu des notions qui ont changé de langue problème, p. ex. dans les traités fondateurs. Ainsi, certains termes qui avaient toujours été traduits à partir de la première ont commencé à apparaître dans les textes dans la seconde, et ceci a donné lieu, lors de la transition, à d'intéressants phénomènes de retraduction.

<sup>15</sup> « Primary term formation accompanies concept formation and is therefore monolingual (...). Secondary term formation occurs when a new term is created for a known concept and happens (...) as a result of knowledge transfer to another linguistic community which is carried out by means of term creation » (Sager : 80).

<sup>16</sup> « Whilst, for primary terms, the process of conceptual thinking and designation is carried out by politicians, experts and civil servants (...), secondary terms are created by the translators/terminologists in the EU institutions ».



terme, est plutôt rare dans les langues cible. C'est pourtant elle qui devrait compléter la *terminologie documentaire*, celle qui puise dans des sources valables, experts, corpus de spécialité, etc. mais avec un esprit critique et en connaissance de cause. Mais ce à quoi on assiste souvent, c'est à une *terminologie « notariale »*, qui se borne à recueillir, de façon passive et acritique, des décisions terminologiques venues d'ailleurs.

En tout état de cause et pour résumer, aussi bien dans la formation des termes que dans l'incorporation de termes déjà existants, alors que les terminologues de la langue source travaillent aisément à l'intérieur des limites conceptuelles et linguistiques de leur propre langue, ceux des langues cible doivent toujours garder la vue bien fixée sur la langue source et naviguer entre deux mondes parfois bien différents.

#### 4.3.3. La disparité des sources

Si, pour des termes tirés des traités ou d'autres actes juridiques de l'Union, par exemple, la source sera la même dans toutes les langues, dans de nombreux cas les terminologues ont recours, en ordre dispersé, aux sources qui leur conviennent le mieux : experts nationaux, textes originaux ou traduits. Et, le plus souvent il y a un grand décalage entre les deux démarches type qui sont à l'œuvre :

- a) Le terme problème, habituellement en anglais, provient directement de textes originaux<sup>17</sup>, qu'ils soient institutionnels ou externes. Étant donné la très large disponibilité de sources originales en cette langue, l'essentiel de la démarche consiste à trouver l'adéquation entre le terme et la définition **à l'intérieur de la langue**. En plus, comme le profil notionnel du terme est déterminé par sa définition en anglais, c'est bien ce champ de cette langue qui constitue le plus souvent l'« ancrage » de la fiche et qui oriente et conditionne l'élaboration dans les autres langues.
- b) Par contre, les termes dans les langues cible proviennent en général :
  - soit de textes institutionnels traduits, lorsque la solution semble acceptable ou lorsque le terme « fait foi » dans le contexte et devient donc incontournable ;
  - soit de sources externes (documents législatifs, textes techniques, glossaires, etc.), lorsque le texte est encore en cours de traduction ou que l'on veut trouver une meilleure solution.

#### 4.3.4. Langue originale et langues de traduction

Ainsi, on pourrait dire que dans cette banque terminologique multilingue, nous avons en général une langue originale principale et toutes les autres qui sont des langues de traduction. Autrement dit, il y a sur chaque fiche un terme original et tous les autres, ce sont des termes « traduits ». Ainsi, une première conclusion concernant les asymétries de production, c'est que, tout

---

<sup>17</sup> Très souvent écrits en anglais par des non-anglophones.

comme la « rédaction multilingue des textes » dans l'UE n'est qu'une fiction programmatique, le parallélisme structurel d'IATE ne se correspond pas tout à fait avec le statut des différentes langues tel qu'on le constate dans son contenu réel. Au contraire, la langue de rédaction principale a tendance à causer des interférences dans les autres langues, qui deviennent ainsi, en quelque sorte, des langues subordonnées.

Pourtant, dès que la fiche est complète et que tous ses éléments sont en place, la présentation multilingue d'IATE rend difficile de comprendre et la vraie genèse du contenu et la logique dont relève l'agencement des données.

#### 4.4. Asymétries systémiques

Elles concernent la place qu'occupe un terme dans le système de la langue concernée, ses rapports avec d'autres termes, ou bien tout simplement le fonctionnement d'un réseau de termes dans un certain domaine. On peut distinguer les sous-types suivants :

##### 4.4.1. Insertion synchronique du terme dans la langue

Dans le cas des calques et des emprunts, leur position et leur fonction dans le système de la langue cible ne sont jamais les mêmes que celles du terme original dans la langue source. Un mot comme *mobbing* entretient en anglais toute une série de rapports lexicaux avec des mots apparentés (*to mob, a mob...*), avec lesquels il constitue un réseau de sens. En espagnol, par contre, utilisé comme prêt cru, ce même mot reste non seulement « orphelin » et isolé, mais le plus souvent aussi stérile, sans lignée. Il en est de même pour d'autres prêts (*marketing, streaming...*), ainsi que pour les calques comme *critical* (qui a en anglais un profil notionnel différent du faux-ami *crítico* en espagnol) ou *recruitment* (dont le sens est différent de l'espagnol *reclutamiento*).

Un cas particulier et très évident est celui des sigles qui restent en langue originale. Alors que dans la langue source le sens d'un sigle est identifiable directement par rapport au terme non abrégé (**FAO** ← **Food and Agriculture Organization**), dans la langue cible le même sigle reste sans connexion quelconque avec le terme non abrégé (**FAO** // **Organización para la Agricultura y la Alimentación**). De même pour les termes de type formule comme *P2P* (*peer-to-peer*), lisibles pour le locuteur de la langue source, mais complètement opaques pour ceux des langues cible.

##### 4.4.2. Continuité ou cassure historique

En rapport avec le type précédent, il est fréquent qu'un terme de la langue source se glisse dans la langue cible, en tant que calque ou qu'emprunt, remplaçant sans besoin un terme ayant déjà le même sens. Ce remplacement va perturber le système dans la langue d'accueil, où, souvent,

après une période de pseudo-synonymie gênée et confuse, le terme ancien disparaît.

En tout cas, le terme original fait partie, à l'intérieur de son système, d'une lignée étymologique qui le relie avec le passé aussi bien qu'avec l'avenir (insertion diachronique) et qui facilite sa compréhension par le locuteur. Par contre, dans la langue d'accueil le même terme (prêt ou calque), reste déraciné, « suspendu » dans le temps, dépourvu de rapports avec d'autres termes existants, ou bien il voit s'altérer les rapports qu'il entretenait auparavant. Pensons, en espagnol au cas d'*emprendimiento*, qui est en train de remplacer *espíritu empresarial* sur le modèle de l'anglais *entrepreneurship*, ou bien à *privacidad*, qui remplace *intimidación* sur le modèle de *privacy*, et tant d'autres de la sorte (*corrupción* ← *cohecho*, *mix* ← *mezcla/combinación*, *regulación* ← *reglamentación*...). La connexion entre passé et présent est brisée et le patrimoine linguistique perd de sa fonctionnalité.

#### 4.4.3. Cohésion ou dispersion lexicale

Souvent, la langue source utilise un seul terme pour exprimer une certaine notion, alors que dans la langue cible on constate une prolifération d'équivalences découlant d'autant d'actes de traduction. Par exemple, pour l'anglais *child grooming*, en espagnol on trouve sur la fiche IATE (1) *captación de menores*, (2) *seducción de niños*, (3) *captación sexual* et (4) *corrupción de menores*<sup>18</sup>. Pour l'expression *national focal point* on a repéré dans les textes de l'UE pas moins de huit solutions différentes. Ce que cela veut dire, c'est que dans une langue la notion garde une identité qui est aisément perçue, qui reste toujours reconnaissable en tant que telle, alors que dans les autres langues cette identité notionnelle est cachée, déguisée sous tout un éventail de dénominations différentes. La dispersion lexicale qui s'ensuit est évidente et peut aller au détriment de la compréhension ou de la fonctionnalité de la notion.

Ceci dit, on peut imaginer que, en consignnant ces termes, le terminologue en a même écarté d'autres afin de limiter la prolifération. Car, effectivement (voir sous § 3.1), une des fonctions « actives » d'IATE consiste à contribuer à la cohérence et à la cohésion internes des langues en évitant la dispersion terminologique qui se produit tout naturellement dans le contexte de la traduction. En ce sens, IATE tend aussi, en fait, à réduire ce type d'asymétrie, car les langues cible gagnent en efficacité et s'approchent ainsi de la langue originale.

#### 4.5. Asymétries notionnelles ou qualitatives

23 systèmes notionnels se trouvent confrontés dans IATE, alors qu'un des buts de la base est précisément d'établir des correspondances entre eux par

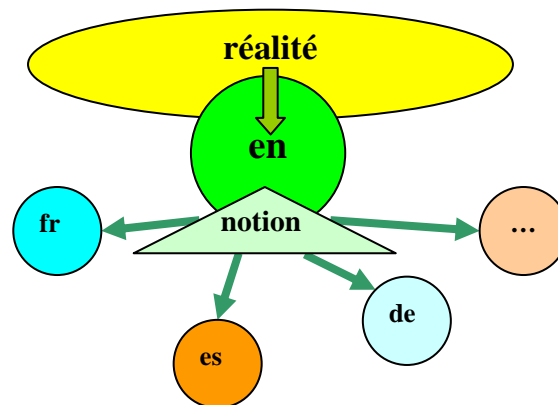
---

<sup>18</sup> Le français se porte seulement un peu mieux : (1) *séduction malintentionnée des enfants*, (2) *manipulation psychologique des enfants*, (3) *sollicitations d'adultes à des fins sexuelles*.

l'intermédiaire des termes. En effet, le système notionnel qui sous-tend chaque langue, tout en partageant des éléments avec ceux des autres langues, garde toujours une spécificité irréductible en ce qui concerne la représentation de la réalité, l'agencement des notions et les correspondances entre les notions et les mots qui les expriment.

Face à cette irréductibilité foncière, lorsqu'il doit établir la définition d'un terme, le terminologue se trouve devant un choix difficile : (a) donner la priorité à la cohérence intralinguistique, c'est-à-dire, à la correspondance entre le terme de la langue cible et sa définition, ou (b) miser sur la cohérence interlinguistique, sur la correspondance entre les définitions dans les différentes langues. L'autonomie dans l'élaboration d'IATE (voir sous § 3.2.1) peut faire varier ce choix d'un terminologue à l'autre et causer des incohérences dans la fiche.

Ici intervient à nouveau la directionnalité de la traduction, exprimée dans IATE par la marque de « langue problème » (voir sous § 3.2.2). Cette marque oriente le sens des équivalences qui s'établissent entre les langues et qui deviennent, elles aussi, directionnelles. En effet, puisque c'est la langue problème qui donne lieu à une fiche, elle oriente ensuite les choix notionnels qui devront être faits dans son agencement et que, souvent, les autres langues reprendront. Ainsi, c'est l'interprétation que la langue source fait de la réalité, sa conceptualisation, qui risque d'être transposée aux autres :



Cette transposition est à l'origine de toute une série d'asymétries, de décalages, de distorsions qui ne sont pas apparents dans la structure extérieure de la base, mais qui deviennent visibles dès que l'on rentre dans le contenu des fiches.

#### 4.5.1. Décalage entre les profils notionnels des termes

Ces décalages s'expliquent souvent par une différence dans le niveau de spécification notionnelle dans chaque langue. En effet, dans une langue un terme peut désigner une notion contenant une possible nuance qui n'est pas exprimée par un autre terme, alors qu'une autre langue peut utiliser un terme pour la notion générique et un autre terme pour la nuance<sup>19</sup>. Lorsque l'asymétrie se produit entre langue source et langue cible, on a tendance à suivre la première, la langue problème, afin de donner à la fiche une cohérence conceptuelle interne, au détriment parfois de la cohérence terminologique dans la langue cible. En simplifiant beaucoup, ce décalage peut se manifester de plusieurs façons :

- a) Un terme en langue source et deux termes différents (ou plus) en langue cible. Il peut arriver, par exemple, que ce soit la langue source qui a un terme générique ou ambigu parce que ses locuteurs n'ont pas trouvé nécessaire d'aller plus loin dans la spécification notionnelle.

---

<sup>19</sup> Ces choix différents peuvent en fait conditionner la perception de la réalité telle qu'elle est représentée dans le discours. Par exemple, le terme unique peut cacher une pluralité de sous-notions qui existent bien dans la réalité mais que cette langue n'a pas trouvé nécessaire d'explicitier dans le découpage notionnel qu'elle en fait.

### Exemple n° 1 : *combustible/carburant – fuel*

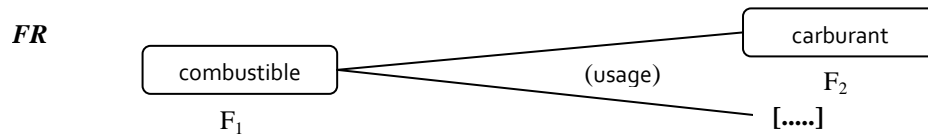
La date de création des deux fiches contenant le couple de termes français *combustible/carburant* est assez lointaine : 1987 et 1989 respectivement. Probablement pour cette raison, la langue problème est dans les deux cas le français, et c'est le français qui oriente les choix, les autres langues devant dans ce cas s'y adapter.

Les définitions pour les deux termes en français sont les suivantes :

(F<sub>1</sub>) *combustible* = « tout matériau, solide, liquide ou gazeux, qui est susceptible de brûler. La combustion est utilisée pour produire de l'énergie (...). »

(F<sub>2</sub>) *carburant* = « combustible qui, mélangé à l'air, peut être utilisé dans un moteur. »

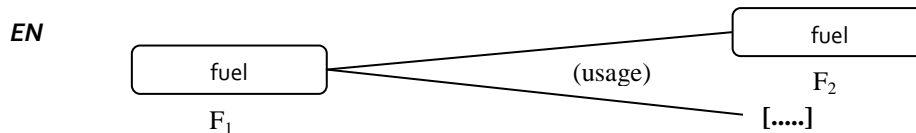
*Combustible* est donc l'hyperonyme et *carburant* en est un hyponyme défini par rapport au trait notionnel « usage ». Le schéma notionnel serait donc le suivant :



En anglais, la situation est tout autre, car un même terme *–fuel–* couvre les deux notions :

(F<sub>1</sub>) *fuel* = « material such as coal, gas or oil that is burned to produce heat or power. »

(F<sub>2</sub>) *fuel* = « liquid or other material which by its combustion with air in an internal combustion engine provides power. »



Étant donné ce décalage entre le français et l'anglais dans l'organisation notionnelle de ce champ, il y avait un choix à faire, à savoir, entre le schéma anglais (qui aurait donné comme résultat une seule fiche plus générique<sup>20</sup>) et le schéma français (deux fiches plus spécifiques). Comme on peut voir, c'est cette deuxième option qui a été retenue. Et le résultat a entraîné logiquement des adaptations dans les langues dont le rapport notion-terme s'écarte du schéma français.

<sup>20</sup> Probablement avec deux faux synonymes (*combustible* et *carburant*) en français.

Mais le choix du schéma à appliquer peut conditionner l'interprétation qu'on fait de la réalité. Ainsi, lorsqu'on trouve un seul terme couvrant deux notions très apparentées (comme dans le cas de l'anglais *fuel*), on peut penser que ce terme couvre une notion générique à l'intérieur de laquelle des nuances notionnelles existent qu'il ne vaut pas la peine d'exprimer par l'intermédiaire d'autres termes plus spécifiques. Car le niveau notionnel sur lequel on « découpe » la réalité est souvent une question de choix.

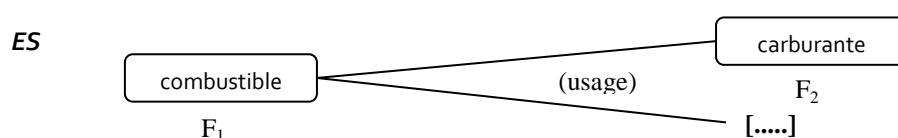
Dans le cas d'espèce, les deux possibilités étaient les suivantes :

- rester sur un niveau notionnel plus ambigu ou générique, sur le modèle de l'anglais (*fuel* : un terme, une notion plus ample) ;
- descendre sur un plan plus spécifique, aller plus loin dans la nuance et l'explicitier par l'intermédiaire d'un couple de termes (hyperonyme-hyponyme).

Ici, le décalage notionnel entre le français et l'anglais est rendu explicite dans des commentaires croisés qui figurent en note sur les deux champs de langue, probablement en guise d'avertissement pour les traducteurs, ou bien tout simplement l'indice d'un malaise découlant du manque de correspondance conceptuelle entre les deux langues :

- Fiche *combustible-fuel* (FR) : « **ATTENTION** : Le terme anglais "*fuel*" couvre à la fois la notion de "*combustible*" (ici) et celle de "*carburant*"... ».
- Fiche *carburant-fuel* (EN) : « *this concept ("carburant" in French) is narrower than "fuel" in the sense in IATE:752087 ("combustible" in French)* ».

En espagnol, nous avons encore une situation similaire à celle du français :



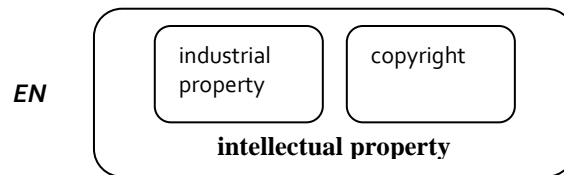
Parmi les autres langues, il y en a (RO, DA, DE, HU, IT, LT, LV) qui présentent deux termes clairement distincts. Il faudrait, bien sûr, savoir si et dans quelle mesure les terminologues (ou les traducteurs avant eux) ont « forcé » leur langue pour s'adapter à la distinction établie par la langue problème... D'autres langues (CS, DA, EN, ET, SK, SL, SV) utilisent (au moins comme synonyme) le même terme adjectivé, souvent par *moteur* ou un équivalent (par exemple : NL *motorbrandstof*).

Au contraire, la langue cible peut manquer de générique et devoir utiliser un couple terminologique, comme il arrive en espagnol avec

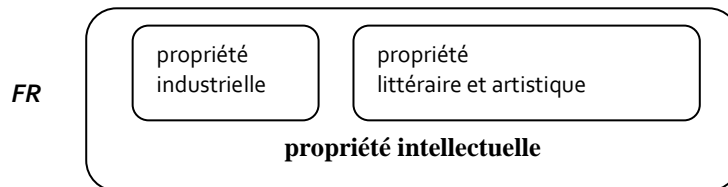
*propiedad intelectual e industrial* (c'est-à-dire, *propiedad intelectual* + *propiedad industrial*).

**Exemple n° 2 : intellectual property – propiedad intelectual e industrial**

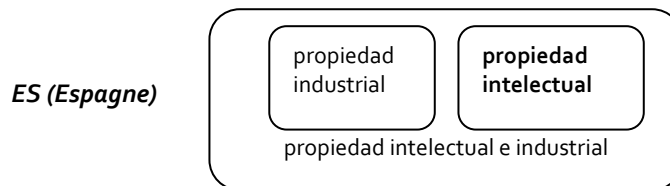
En anglais, le terme *intellectual property* fait référence, d'une part, aux inventions, découvertes scientifiques, dessins et modèles industriels (ou *industrial property*), et, d'autre part, aux œuvres littéraires et artistiques (ou *copyright*) :



La situation en français est similaire :



En espagnol, par contre<sup>21</sup>, bien que l'agencement des notions dans ce domaine reste le même que pour les deux autres langues, les dénominations suivent un modèle différent: *propiedad intelectual* couvre les œuvres littéraires et artistiques (dénommées aussi *derechos de autor*) et *propiedad industrial* se réfère aux inventions, etc. Il n'existe pas d'hyperonyme comprenant les deux, mais on utilise à cette fin le couple *propiedad intelectual e industrial*.

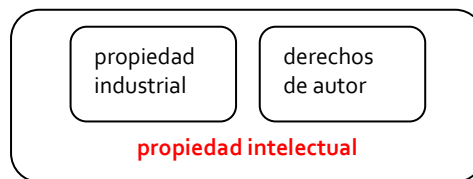


Au moins, telle est la situation dans la législation nationale espagnole. Cependant, dans la sphère internationale (par exemple, la Convention OMPI), par influence probablement de l'anglais, mais peut-être aussi du français, le terme espagnol *propiedad intelectual* a subi un déplacement et s'est mis à désigner, en tant qu'hyperonyme, les deux sous-types de droits. La « tentation paronymique » a joué encore une fois.

<sup>21</sup> Voir Pérez Vidal.



ES (*international*)



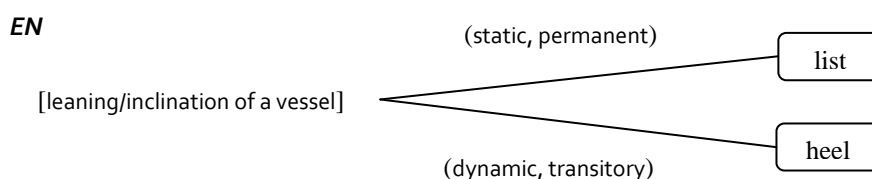
À l'arrivée, comme on le voit, c'est la confusion. En effet, pour comprendre le sens de *propiedad intelectual*, il faut savoir désormais quel est le contexte, national ou international? L'anglais et le français n'ayant pas subi de distorsion, un tel problème de communication ne se pose pas dans ces langues.

Sur la fiche IATE concernée, il a fallu consigner cette situation, avec les notes nécessaires, et avec le résultat paradoxal que *propiedad intelectual* devient un « synonyme » de *propiedad intelectual e industrial*...

- b) Deux termes en langue source et un seul terme en langue cible. Le cas opposé, donc, comme on peut voir dans la correspondance entre les deux termes anglais *list* et *heel* (= inclinaison d'un navire) et l'espagnol *escora* (ou son équivalent français *gîte*).

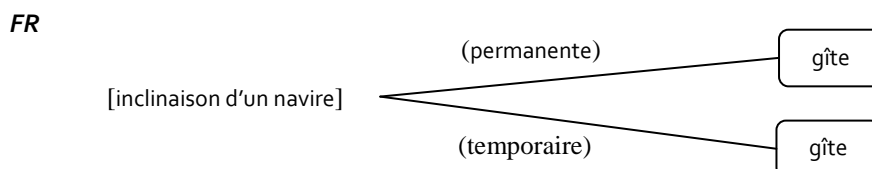
### Exemple n° 3 : list/heel – gîte

Dans IATE deux fiches sont consacrées à la notion d'inclinaison, qui est fondamentale dans le domaine de la stabilité des navires. La langue problème est l'anglais et la situation dans cette langue est la suivante :

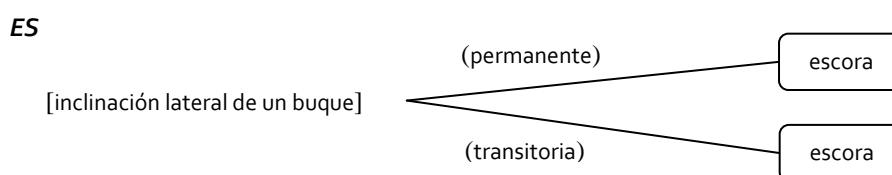


Il y a deux termes qui correspondent aux deux notions du même niveau. Il ne semble pas y avoir d'hyperonyme terminologique, bien qu'on utilise pour ce but les mots de la langue courante *leaning* ou *inclination* (comme on voit dans l'attaque de la définition).

En français, par contre, un seul terme, *gîte*<sup>22</sup>, est utilisé pour les deux notions (ou, plutôt, il n'y a pas de terme spécifique pour chacune des deux sous-notions, une autre façon de voir les choses), probablement avec l'adjectivation correspondante (*permanente/temporaire*) en cas de besoin :



Il arrive de même en espagnol :



À nouveau, le découpage notionnel qui se fait dans la langue problème conditionne les fiches aussi dans les autres langues. En l'occurrence, il semblerait qu'on ait décidé de créer deux fiches parce que, en anglais, il existait deux termes différents établissant une nuance (permanent / temporaire) à l'intérieur d'une notion plus générique (inclinaison d'un navire). Un niveau notionnel plus nuancé, donc plus précis, est établi en anglais, alors que le français et l'espagnol restent sur un niveau plus général.

Dans une base monolingue espagnole, par exemple, on aurait sans doute repris un seul terme, *escora*, avec tout au plus une précision qu'il s'agit d'une inclinaison du navire qui peut être permanente ou temporaire.

Sur la fiche *gîte-heel*, le français fait une référence interlinguistique à la différence notionnelle avec l'anglais : « *Le terme anglais sur cette fiche désigne l'inclinaison temporaire ("heel"), à distinguer de la gîte permanente ("list") d'un navire (...). Le français ne fait pas cette distinction* ».

- c) Un terme en langue cible mais pas de terme en langue source. Un terme peut exister dans une langue subordonnée pour exprimer une réalité existant aussi dans la langue prédominante, mais pour lequel celle-ci n'a pas de désignation. En espagnol, par exemple, le terme *portavocía* désigne la fonction ou le poste du porte-parole (*portavoz* en espagnol). Or, si l'anglais et le français ont bien *spokesperson* et *porte-parole* respectivement, ces langues n'ont pas de terme spécifique pour cette

<sup>22</sup> Le terme *bande*, apparaît, mais seulement comme synonyme de la « gîte temporaire ».

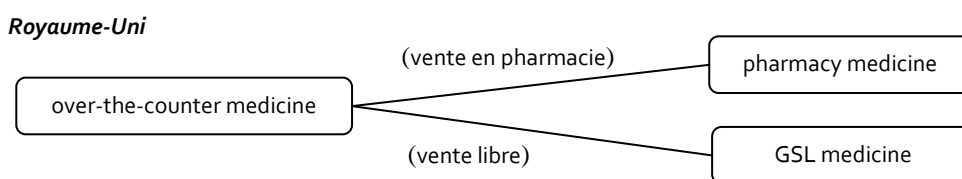
fonction. Dans la fiche IATE, créée par la terminologie espagnole, certains ont assumé que, puisque le terme n’existait ni en anglais ni en français, le référent du terme espagnol ne pouvait qu’être une réalité tout à fait particulière de l’Espagne, et qu’une telle particularité devait être dûment consignée sur la fiche<sup>23</sup>. Bien entendu, il n'en était rien, mais cette réaction illustre bien le réflexe généralisé qui nous fait accepter volontiers que l'anglais transmette aux autres langues et cultures ses propres représentations, mais qui nous fait trouver étrange que d'autres langues et cultures en fassent de même. En d'autres mots, on accepte bien que l'anglais ait une vocation universelle, mais pas les autres.

#### 4.5.2. Décalage entre les réalités désignées par les termes

Parfois la distorsion provient, non pas d’une divergence d’interprétations de la réalité, de son découpage notionnel, mais d’une réalité qui est différente en soi et qu’il faut exprimer linguistiquement. Dans une organisation à caractère législatif comme l’UE, un exemple récurrent est celui des systèmes politiques, juridiques, administratifs, etc. La façon dont chaque pays organise sa société présente des écarts avec les autres. L’établissement de correspondances entre les divers systèmes est toujours une affaire risquée, surtout lorsqu’il s’agit d’exprimer ces correspondances par des moyens linguistiques.

#### **Exemple n° 4 : over-the-counter medicine – medicamento sin receta**

Au Royaume-Uni, les médicaments qui peuvent être vendus sans ordonnance médicale se divisent en deux sortes : ceux qui sont vendus obligatoirement dans des pharmacies ou des établissements semblables et ceux qui peuvent être vendus ailleurs, en vente libre :

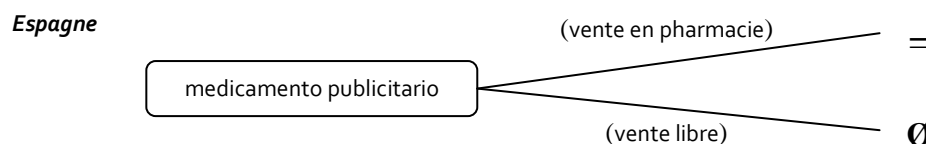


Lors qu’on a voulu refléter ce champ sémantique dans IATE, on a pris comme point de départ la situation du Royaume-Uni, sûrement parce que, à l’origine, on a dû répondre à un problème de traduction à partir de l’anglais. On a créé, donc, trois fiches avec l’anglais comme langue problème, et on y a ajouté les termes équivalents dans le reste des langues.

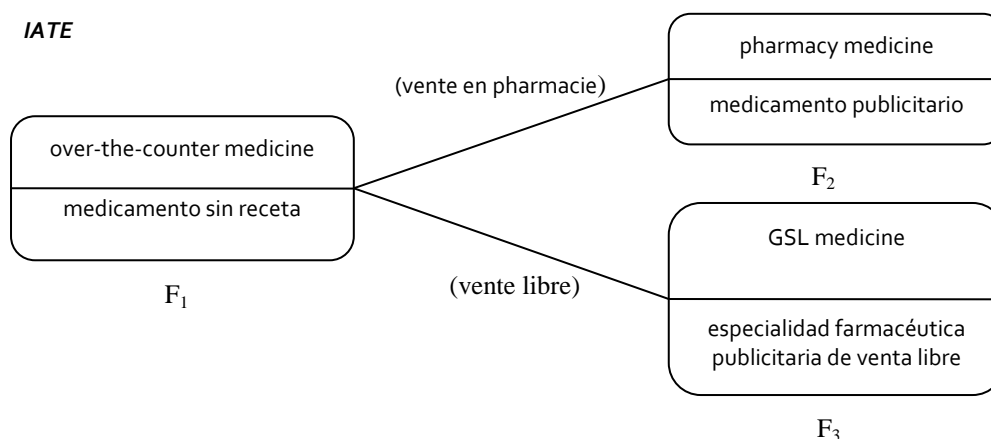
Or, dans d’autres pays européens, comme la France ou l’Espagne par exemple, la situation est différente, car du moment où un produit est

<sup>23</sup> Avec la marque « Origins : Spain ». Finalement, cette option n’a pas été retenue.

considéré comme un médicament, il doit être vendu obligatoirement en pharmacie. Par conséquent, si on essaie de reproduire le schéma de l'anglais, on a le résultat suivant :



Si on tient compte des champs anglais et espagnol sur les trois fiches concernées, on voit que l'espagnol a dû adapter ses ressources terminologiques à une réalité étrangère :



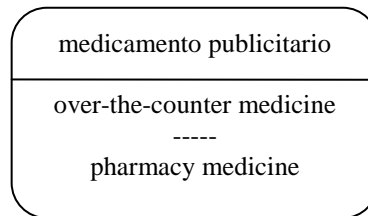
En Espagne, *medicamento sin receta* (F<sub>1</sub>) et *medicamento publicitario* (F<sub>2</sub>) recouvrent, à strictement parler, la même réalité et peuvent donc être considérés comme des synonymes. Pourtant, il a fallu réassigner l'un d'eux à l'hyponyme anglais et l'autre à l'hyperonyme<sup>24</sup>. Cette distinction, bien que nécessaire aux fins de la traduction, est forcée du point de vue des usages habituels en espagnol. En plus, pour un locuteur espagnol le terme *medicamento publicitario de venta libre* (F<sub>3</sub>) serait contradictoire en soi, car en Espagne, comme on l'a déjà dit, tous les médicaments, y compris les *medicamentos publicitarios* (= sans ordonnance), sont vendus en pharmacie et pas en vente libre<sup>25</sup>. C'est pourquoi on a décidé de ne pas reprendre sur cette fiche le terme *medicamento*, mais plutôt une expression plus générique comme *especialidad farmacéutica* (alors que les produits concernés, en Espagne, étant vendus en pharmacie, porteraient, eux, la dénomination de *medicamento*). Nous pouvons voir que, alors qu'en anglais la structuration notionnelle du champ et la distribution des termes, sont cohérentes et claires, en espagnol il se produit des distorsions qui risquent de nuire à la compréhension.

<sup>24</sup> Le choix a probablement été motivé par le fait que, à ce niveau notionnel, la distinction pertinente en espagnol est « con/sin receta » (« avec/sans ordonnance »).

<sup>25</sup> D'ailleurs, F<sub>3</sub> est la seule des trois fiches qui porte une « marque de spécificité nationale » (« Origins : UK »), puisqu'elle contient la seule notion qui n'existe qu'au Royaume-Uni.

En d'autres langues (GR, FR, IT, MT), le choix a été de garder comme synonyme un terme composé avec *GSL* (*General Sales List*), qui évidemment recoupe parfaitement l'original mais qui est opaque pour les locuteurs.

Pour finir, essayons d'imaginer quelle aurait été la situation si l'on avait pris la réalité espagnole comme point de départ :



F<sub>1</sub>

Cette fois, ce sont les termes anglais qu'on aurait dû forcer afin de refléter une réalité pour laquelle ils n'ont pas été créés. Il aurait donc fallu faire rentrer l'hyponyme (*over-the-counter medicine*) et un des hyperonymes (*pharmacy medicine*) dans la même fiche, comme des synonymes, bien qu'ils n'expriment pas exactement la même notion.

## 5. Une interprétation des asymétries

### 5.1. Contact des langues et conflit

Dans un premier temps, l'ensemble des phénomènes analysés peut être perçu comme un cas de figure du conflit inhérent à toute situation de contact entre les langues. De ce point de vue, on appliquerait à IATE la perspective exposée par Boyer (1997) « d'une sociolinguistique qui considère que la coexistence de deux ou plusieurs langues en un même lieu n'est jamais vraiment égalitaire et qu'il y a toujours "compétition" (Martinet 1962 : 626) entre ces langues [...] et que le conflit est inscrit au moins virtuellement dans toute pluralité linguistique communautaire. »

### 5.2. L'hétérogénéité d'IATE

Ces relations entre les langues partenaires dans IATE se déploient dans un ensemble extrêmement hétérogène qui rend difficile la systématisation des phénomènes exposés jusqu'ici.

D'une part, la portée de ces asymétries dépend dans une certaine mesure du domaine thématique : les sujets techniques et scientifiques présentent, logiquement, une plus grande correspondance notionnelle d'une langue à l'autre que l'organisation juridique ou administrative des pays ; le jargon se prête à l'intervention directe des traducteurs davantage que les domaines dans lesquels la production conceptuelle se fait dans le monde extérieur ;

certaines domaines (l'économie, l'informatique, la défense...) sont beaucoup plus déterminés que d'autres par la production conceptuelle en anglais, etc.

D'autre part, nous avons des différences dans le traitement des termes, qui est fortement dépendant de facteurs tels que le différent passé des bases institutionnelles qui ont alimenté IATE lors de sa création, ainsi que les difficultés de coordination entre les institutions. Et, finalement, le contenu d'IATE présente aussi une grande variété de registres, la terminologie très technique côtoyant le vocabulaire de la langue commune, les formules institutionnelles, la nomenclature, etc.

### 5.3. Des phénomènes d'origine diverse

Il est important aussi de rappeler que les phénomènes cités peuvent avoir des origines très diverses, que l'on peut diviser en trois groupes selon leurs causes principales :

- a) Les phénomènes spécifiques d'IATE, liés à son élaboration et aux contraintes du travail terminologique dans les institutions. Par exemple, des décisions ponctuelles de création néologique de la part des traducteurs ou des terminologues.
- b) Les phénomènes dont les causes se situent sur le plan de l'UE. Par exemple, des décisions des rédacteurs, des autorités des institutions, des délégués, souvent très en amont de l'introduction du terme dans la base.
- c) Les phénomènes dont les causes se situent à l'extérieur de l'UE. Par exemple l'intervention décisive d'un expert national ou l'existence d'un usage qui fait autorité.

### 5.4. Conséquences quant au statut et quant au corpus des langues

Puisque dans les institutions européennes c'est la traduction qui crée le besoin d'une base terminologique, cela rapproche dans une large mesure les deux activités, traduction et terminologie. En effet, nous avons vu sous § 4.3.2 et § 4.3.3 que souvent le terme repris par le terminologue sur une fiche est précisément celui que le traducteur avait choisi pour son texte. Mais il arrive aussi que la solution apportée provienne d'une source externe, souvent des experts, qui n'est elle-même en fait qu'une formation secondaire, traduite également. Aussi peu conforme avec la théorie de la terminologie qu'elle puisse être, c'est cette production terminologique traduite qui est très souvent retenue.

Or, à cause du phénomène mentionné de la tentation paronymique, la traduction elle-même détermine déjà une différence de statut entre ces deux catégories.

Bien entendu, ce phénomène joue toujours, indépendamment des langues concernées. Voyons par exemple la fiche *Comunidade dos Países de Língua Portuguesa (CPLP)*, nom en portugais d'une organisation officiellement lusophone :

ES	Comunidad de Países de Lengua Portuguesa	CPLP
DA	Fællesskabet af Portugisisktalende Lande	CPLP
EN	Community of Portuguese-speaking Countries	CPLP
FI	Portugalinkielisten maiden yhteisö	CPLP
FR	Communauté des pays de langue portugaise	CPLP
GA	Comhphobal de Thíortha Labhartha na Portaingéilise	CPLP
IT	Comunità dei paesi di lingua portoghese	CPLP
NL	Gemeenschap van Portugeestalige landen	CPLP
PT	<b>Comunidade dos Países de Língua Portuguesa</b>	CPLP
SK	Spoločenstvo portugalsky hovoriacich krajín	CPLP

On voit que, dans ce cas, ce sont les autres langues, y compris l'anglais, qui se rangent sur la langue source, celle qui occupe la place hégémonique dans le contexte très concret de cette organisation.

Cependant, la tendance croissante à utiliser l'anglais comme langue de rédaction et de communication des institutions fait en sorte que ce décalage de statut, au lieu de s'estomper dans un croisement de langues source et de langues cible différentes, se produise toujours dans le même sens, donnant lieu par accumulation à une situation permanente de déséquilibre interlinguistique.

Ainsi, l'anglais non seulement remplace les autres langues en ce qui concerne le statut, en s'affirmant comme langue de rédaction et, partant, comme langue source. Il est aussi à l'origine de nombreuses distorsions de tout ordre dans le corpus des langues subordonnées, de transpositions graphiques, morphologiques ou sémantiques. La conséquence la plus voyante de cette dynamique est la prolifération de calques et d'emprunts de l'anglais dans toutes les langues de l'Union. La présentation multilingue d'IATE offre ici une fenêtre privilégiée qui permet, par exemple, de constater que, pour le terme anglais *frozen conflict*, une grande majorité des 21 langues présentes sur la fiche ont repris littéralement la métaphore de la langue problème : *(fast)frossen, eingefrorener, gelé, congelato, bevoren, congelado, frusen...* Ou, dans un cas encore plus radical, le nom anglais d'une initiative concernant le contrôle des frontières, *SIS one4all*, donne sur la fiche les équivalences suivantes :

ES : SISone4ALL, CS : SISone4all, DA : SIS one4all, DE : SISone4ALL, EL : SISone4ALL, EN : SIS one4all, ET : SISOne4All, FI : SIS One4All, FR : SIS "one4all", GA : SIS "one4all", HU : SISone4ALL, IT : SIS one4all, LT : SIS One4All, LV : SIS One4All, MT : SIS One4All, NL : SISone4all, PL : SIS One4All, RO : SIS One4All, SK : SIS One4All, SL : SIS One4All, SV : SIS One4All<sup>26</sup>.

Ces adultérations prennent une telle envergure que le résultat final en est une dynamique de **clonage** qui en dit long sur l'autonomie supposée des langues. Souvent, les distorsions sont voulues et visibles. Mais il arrive aussi qu'elles se produisent de façon voilée, qu'elles ne soient pas perçues par les locuteurs, souvent parce qu'elles touchent au sens des mots. Le risque est alors considérable d'importer inconsciemment des connotations culturelles ou idéologiques, des représentations de la réalité empruntées, voire faussées, et avec cela une vision du monde étrangère.

Les enjeux de cette dynamique ne sont pas négligeables :

« Une langue sans production terminologique, qui s'ouvre à l'emprunt de façon totale et irréfléchie dans des sphères de connaissance aussi importantes que les sphères scientifiques et techniques et dans des domaines d'action aussi importants que le monde professionnel, perd peu à peu sa capacité d'initiative sur le marché international des langues »<sup>27</sup>.

### 5.5. Le rôle de la banque terminologique

C'est dans ce scénario que se déploient les efforts permanents des traducteurs et des terminologues pour parer aux asymétries, aux décalages qui caractérisent le contact des langues dans le régime multilingue de l'UE. Des efforts, il faut bien le dire, aux résultats mitigés. Mais c'est là aussi que se trouve l'enjeu du travail terminologique. Car IATE, descriptive ou normative, dépôt ou source, elle fournit avant tout des orientations et des informations. Si elle n'est pas toujours une source d'autorité, elle est bien une source de référence pour le traducteur. Elle peut, par conséquent, légitimer les asymétries entre les langues, en leur donnant le blanc seing, mais elle peut aussi les filtrer et les rendre au moins évidentes, donc plus faciles à éviter. Lorsqu'on pense au caractère législatif de l'UE, qui est à l'origine d'un grand pourcentage de lois qui deviennent directement ou indirectement

---

<sup>26</sup> Que la décision soit prise par les terminologues de leur propre chef ou bien suite à des directives administratives internes, plus ou moins explicites – cela peut aller de la suggestion à l'instruction – ou parce qu'ils se bornent à reprendre ce qu'ils considèrent l'usage, un exemple comme celui-ci illustre ce que l'on pourrait appeler « le degré zéro du multilinguisme ».

<sup>27</sup> « Una lengua sin producción terminológica abierta total e irreflexivamente al préstamo en áreas del saber tan importantes como las científico-técnicas y en ámbitos de acción tan relevantes como los profesionales pierde poco a poco su iniciativa en el mercado internacional de las lenguas » (Cabré : 2007) (traduction des auteurs).



applicables dans les États membres, on comprend bien l'importance de cette tâche.

## 6. Conclusion

### 6.1. Parallélisme de principe et inégalités de fait

Nous avons vu comment l'existence d'IATE obéit au principe du multilinguisme de l'Union européenne entendu comme reconnaissance des droits linguistiques de ses citoyens. En tant qu'instrument d'aide à la rédaction multilingue, la base exprime la parité théorique des langues de l'Union, mais elle présente paradoxalement un certain nombre d'asymétries qui donnent la mesure des écarts entre leur statut juridiquement paritaire et leur statut réel dans l'usage. Les causes de ces écarts sont multiples et se situent en grande partie dans le contexte général des rapports actuels entre les langues.

### 6.2. L'anglais, langue hypercentrale

Théoriquement, on serait en droit de penser que les notions présentes dans une banque multilingue proviennent des différentes langues et cultures partenaires et constituent un ensemble polyédrique nourri des apports de chacune d'entre elles. Mais de nos jours, notamment dans les domaines qui conforment les représentations dominantes du monde, tels que les sciences, les techniques, la politique, les finances, l'économie, l'éducation, la culture populaire, etc., les notions qui comptent sont produites, pour une majorité écrasante, en anglais, c'est-à-dire, dans la langue hypercentrale<sup>28</sup> ou dominante, et il y a lieu de croire que ces notions sont fortement dépendantes de la production conceptuelle du domaine politique et culturel anglo-saxon. Selon cette logique, le monde moderne s'exprime en anglais et l'anglais exprime le monde moderne :

« L'usage de termes anglais dans le discours est une pratique qui s'est considérablement renforcée si on la compare à ce qu'elle était il y a une quinzaine d'années. [...] Cette pratique est devenue particulièrement évidente dans la dénomination des entreprises, des marques, des produits, des services, des loisirs. On peut la considérer comme de nature idéologique dans la mesure où son objectif est d'exprimer la modernité et l'internationalité en évitant l'usage de la langue nationale » (Truchot : 129).

### 6.3. Les types d'interférence à partir de l'anglais

De ce rôle de « langue pivot » (Calvet), il faut souligner ici l'influence exercée par l'anglais sur les autres langues, à des degrés très différents, mais en tout

---

<sup>28</sup> Selon le « modèle gravitationnel » des configurations linguistiques de L.-J. Calvet (repris dans Calvet : spécialement 26-31).

cas comme tendance grandissante, que nous proposons de diviser en quatre types :

- a) La perte de domaine. La langue subordonnée est remplacée par l'anglais dans certains domaines de connaissance spécialisée. Ce phénomène couvre des situations langagières très variées, par exemple :
- Le remplacement de la langue subordonnée par l'anglais dans la communication au sein des entreprises, qu'elles soient multinationales ou pas, dans le commerce ; dans les organisations internationales, dans les cours universitaires, etc.
  - La publication spécialisée faite seulement en anglais, quelle que soit l'origine linguistique des auteurs.

Cette tendance entrave lourdement la production conceptuelle dans la langue remplacée, qui disparaît alors progressivement de ces domaines. Pour ce qui est de la production terminologique, si elle existe, il s'agira d'une production secondaire, très influencée par les formes de la langue source.

- b) L'introduction massive de néologismes anglais, qui comble un vide sémantique dû à l'absence de production néologique propre de la langue subordonnée.
- c) Le remplacement pur et simple de mots, d'expressions et de structures de la langue subordonnée par des emprunts ou des calques anglais, superflus dans un premier temps, puisque les mots propres existent, mais préférés pour un certain nombre de raisons bien connues.
- d) L'introduction d'emprunts sémantiques de l'anglais, des paronymes surtout, qui provoque des changements et des remplacements de sens et perturbe ainsi des paradigmes entiers.

Le premier phénomène ci-dessus constitue incontestablement un facteur de **diglossie** et débouche sur le recul, voire la **disparition partielle** de la langue subordonnée. Les phénomènes 2, 3 et 4 transforment celle-ci en **clone** de l'anglais. Bien entendu, ils se manifestent avec une grande variété de combinaisons, qui ont toujours un effet accumulateur et multiplicateur. Et pourtant, la faible conscience qui existe en général chez les citoyens, y compris les spécialistes de toute sorte, des retombées à terme que ces changements majeurs risquent d'avoir sur leur langue empêche de les percevoir autrement que comme inévitables ou même souhaitables.

#### 6.4. La responsabilité de l'activité terminologique

Le rôle et la projection d'une banque terminologique telle qu'IATE lui confèrent un pouvoir normalisateur incontestable. Dans un contexte fortement marqué par les phénomènes exposés sous § 6.3, les

terminologues, et bien entendu les traducteurs, se trouvent devant un choix qui engage leur responsabilité professionnelle : ou bien ils se bornent à subir passivement ces tendances dominantes, tout en les renforçant et en les amplifiant, ou bien ils trouvent la marge de manœuvre qui leur permette d'équilibrer, tant soit peu, le jeu. Et il y a urgence. La Commission européenne elle-même l'a rappelé récemment :

« Even if we do not assume that the use of a lingua franca inevitably leads to the death or decline of other languages, we have to be aware that, if one language (...) spreads massively at the expense of the others, it is not only those languages that risk being downgraded, but also cultures and values which we expressed through them. After all, language always conveys values, even when it is used as a practical tool and not as a medium for cultural identification – like global English. (...) Diversity is one of the great assets of Europe (...). So if we are out to promote genuine integration, we need to foster the idea that multiple identities, including multiple linguistic identities, can and should coexist harmoniously. »<sup>29</sup>

#### 6.5. Un multilinguisme enrichi et enrichissant

IATE doit donc, comme d'autres bases terminologiques institutionnelles, jouer ses atouts dans une partie qui se déroule dans le monde interdépendant d'aujourd'hui. Les contradictions et les décalages exposés tout au long de cette communication ont peu de chances d'être palliés si l'on ne prend pas conscience des enjeux et si l'on accepte un modèle interprétatif de la question linguistique basé sur un universalisme où, comme l'expliquent Judet de la Combe et Wismann, « la langue n'a de valeur que comme support d'un échange réussi, comme langue de service »<sup>30</sup>, puisque, si ce qui compte c'est l'efficacité de la transmission de l'information », alors « une seule langue devrait suffire ».<sup>31</sup> Mais l'argument débouche sur une impasse et il semble légitime d'alerter des risques de recourir à une langue conventionnelle commune. En effet, « ce qu'on appelle le "déficit démocratique de l'Europe" tient pour une part au fait que, privée d'une politique active des langues vivantes comme langues historiques de culture, l'Union européenne ne constitue pas encore un milieu favorisant une reconnaissance mutuelle réussie des individus et des sociétés »<sup>32</sup>.

Face à ce modèle réducteur il y aurait un autre modèle d'universalité qui s'élabore, de plus en plus « avec la mondialisation actuelle des échanges, dans une relation double avec la langue : non seulement avec notre propre héritage linguistique particulier, mais avec le fait désormais massif dans

---

<sup>29</sup> European Commission (2011 : 49).

<sup>30</sup> Judet de la Combe et Wismann (2004 : 48). Voir aussi Judet de la Combe (2007).

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 125.

notre vie quotidienne qu'est la confrontation avec la pluralité des langues et des cultures. »<sup>33</sup>

Cette prise de conscience et ce choix d'une universalité comme enrichissement basé sur un échange vraiment multipolaire sont la condition initiale pour l'exercice véritable du multilinguisme dans l'activité terminologique. La tâche incombe, dans les limites et les possibilités de chacun, à tous les acteurs, non seulement les traducteurs et les terminologues, mais aussi les spécialistes et les autorités, car le besoin de disposer et de jouir d'une langue en prise avec l'évolution du monde actuel, capable de s'adapter à la modernité en y apportant, de façon active et vivante, le patrimoine culturel et symbolique des sociétés européennes, ce besoin-là concerne tous les citoyens.

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 77.

## Références bibliographiques

ALCARAZ VARÓ, Enrique ; MARTÍNEZ LINARES, María Antonia, (2004), *Diccionario de lingüística moderna*, Ariel, Barcelona.

BASALAMAH, Salah, (2005) « La traduction citoyenne n'est pas une métaphore », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 18, n° 2, 2<sup>e</sup> semestre 2005, p. 49-69, <http://id.erudit.org/iderudit/015746ar> [3.3.2011].

BEJOINT, Henri ; THOIRON, Philippe *et al.*, (1996), *Les dictionnaires bilingues*, Éditions Duculot, Louvain-la-Neuve.

BERTELOOT, Pascale, (2008), « La standardisation dans les actes législatifs de l'Union européenne et les bases de terminologie », in Séminaire LexALP, [http://webfolder.eurac.edu/EURAC/LexALP\\_shared/media/Berteloot.pdf](http://webfolder.eurac.edu/EURAC/LexALP_shared/media/Berteloot.pdf) [3.3.2011].

BOKANOWSKI, Gérard, (2010), « La langue de l'Europe, c'est la traduction », in *Festival des Langues (Lille 20 mars 2010), Table ronde*, [http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Multi\\_Festival\\_Langue\\_lille\\_2010\\_Bokanowski.pdf](http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Multi_Festival_Langue_lille_2010_Bokanowski.pdf) [16.4.2011].

BOYER, Henri *et al.*, (1997), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, L'Harmattan, Paris.

CABRÉ, M. Teresa, (1999), *La terminología : representación y comunicación*, Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, Barcelona.

(2007), « Organizar la terminología del español en su conjunto: ¿realidad o utopía? », IV Congreso Internacional de la Lengua Española, Cartagena de Indias, [http://congresosdelalengua.es/cartagena/ponencias/seccion\\_2/21/cabre\\_teresa.htm](http://congresosdelalengua.es/cartagena/ponencias/seccion_2/21/cabre_teresa.htm) [26.4.2001].

CALVET, L.-J., (2002), *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Plon, [Paris].

COMMUNAUTES EUROPEENNES, (2003), *Guide pratique commun du Parlement européen, du Conseil et de la Commission à l'intention des personnes qui contribuent à la rédaction des textes législatifs au sein des institutions communautaires*, <http://eur-lex.europa.eu/fr/techleg/pdf/fr.pdf> [26.4.2011].

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, (1958), *Règlement n° 1 portant fixation du régime linguistique de la Communauté Économique Européenne*, Journal officiel n° 17 du 6.10.1958, p. 385, Version consolidée du 1.1.2007,

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1958R0001:20070101:FR:PDF>

DEPECKER, Loïc ; DUBOIS, Violette (éds.), (2009), *L'idée de politique linguistique*, Actes du colloque du 18 décembre 2008 de la Société française de terminologie, Le savoir des mots, Paris.

EUROPEAN COMMISSION, Portail *Multilinguisme-Langues d'Europe*, [http://ec.europa.eu/education/languages/languages-of-europe/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/languages/languages-of-europe/index_fr.htm) [17.4.2011].

EUROPEAN COMMISSION, DIRECTORATE-GENERAL FOR TRANSLATION, (2011), *Lingua Franca: Chimera or Reality?*, Studies on Translation and Multilingualism, [http://ec.europa.eu/dgs/translation/publications/studies/lingua\\_franca\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/translation/publications/studies/lingua_franca_en.pdf) [26.4.2011].

(2009), *La traduction à la Commission: 1958-2010*, Studies on Translation and Multilingualism, [http://ec.europa.eu/dgs/translation/publications/studies/translation\\_european\\_commission\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/translation/publications/studies/translation_european_commission_fr.pdf) [26.4.2011].

FAIRCLOUGH, Norman, (2006), *Language and Globalization*, Routledge, London and New York.

FISCHER, Márta, (2010), « Language (policy), translation and terminology in the European Union », in THELEN, Marcel ; STEURS, Frieda (eds.), (cf. infra), p. 21-33.

GOFFIN, Roger, (2005), *Quels corpus et quelles approches pour une description contrastive de l'eurolecte ?*, <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Goffin.pdf> [26.4.2011].

GOTTI, Maurizio, (2004), « Specialised Discourse in Multilingual and Multicultural Contexts », in *la revue du GERAS (Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité)*, ASp, n° 45-46, p. 5-20, <http://asp.revues.org/839> [12.5.2011].

HUMBLEY, John, (2009), « Interdépendance terminologie-politique linguistique : quelques repères », in DEPECKER, Loïc ; DUBOIS, Violette (éds.), (cf. supra), p. 19-31.

INTERINSTITUTIONAL COMMITTEE FOR TRANSLATION AND INTERPRETATION (ICTI), (2008), *Best Practice for Terminologists*, IATE (document interne).

JUDET DE LA COMBE, Pierre ; WISMANN, Heinz, (2004), *L'avenir des langues. Repenser les Humanités*, Les Éditions du Cerf, Paris.

JUDET DE LA COMBE, Pierre, (2007), « Crises des langues et éducation européenne », in Werner, (cf. infra), p. 22-50.

LAURÉN, Christer ; MYKING, Johan ; PICTH, Heribert, (s.d.), *Domain Dynamics – Reflections on Language and Terminology Planning*,  
[http://www.infoterm.info/pdf/activities/Picht\\_DomainDynamics.pdf](http://www.infoterm.info/pdf/activities/Picht_DomainDynamics.pdf)  
[17.4.2011]

LAVAUULT-OLLEON, Élisabeth ; GROSSMANN, Francis, (2008), « Langue du droit et harmonisation terminologique multilingue : l'exemple de LexALP », in *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 38, p. 11-32,  
<http://lidil.revues.org/index2776.html> [18.2.2011].

LAVOIE, Judith, (2003), « Le bilinguisme législatif et la place de la traduction », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 16, n° 1, 1<sup>er</sup> semestre 2003, p. 121-139,  
<http://www.erudit.org/revue/TTR/2003/v16/n1/008559ar.html?vue=resume>  
[18.2.2011].

MUÑOZ MARTÍN, F. Javier ; VALDIVIESO BLANCO, María, (2006), « La importación lingüística en una relación asimétrica. Español e inglés, dos socios desiguales », in *Panacea@*, vol. VII, n.º 24, diciembre de 2006, p. 285-296,  
[http://medtrad.org/panacea/IndiceGeneral/n24\\_tribuna-m.martin-et-al.pdf](http://medtrad.org/panacea/IndiceGeneral/n24_tribuna-m.martin-et-al.pdf)  
[26.4.2011].

(2009), « Faire de la terminologie dans un environnement multilingue. Notes sur l'Union européenne », in *L'Europe des vingt-sept et ses langues*, Colloque international (Paris, 3-5 décembre 2009, Université Paris Diderot – Paris 7,  
UFR Études Interculturelles de Langues Appliquées, CLILLAC-ARP (publication des actes sous presse).

OST, François, (2009), *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme*, Fayard, [Paris].

PÉREZ VIDAL, Alejandro, (2001), « Amistades peligrosas: propiedad intelectual / propiedad intelectual », *Boletín puntoycoma*, n° 67, enero/febrero de 2001,  
<http://ec.europa.eu/translation/bulletins/puntoycoma/67/pyc672.htm>  
[26.4.2011].

PHILLIPSON, Robert, (2003), *English-Only Europe? Challenging Language Policy*, Routledge, London and New York.

RANDIER, Céline ; VOLTMER, Leonhard, (2008), « Décrire et prescrire : l'harmonisation de la terminologie juridique multilingue », in *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 38, p. 33-52, <http://lidil.revues.org/index2777.html>. [3.3.2011].

SAGER, Juan C., (1990), *A practical course in terminology processing*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.

STRATFORD, Madeleine, (2008), « Au tour de Babel ! Les défis multiples du multilinguisme », in *Meta : journal des traducteurs*, vol. 53, n° 3, septembre 2008, p. 457-470, <http://id.erudit.org/iderudit/019234ar> [6.3.2011].

THELEN, Marcel ; STEURS, Frieda (eds.), (2010), *Terminology in Everyday Life*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.

THIERNO CISSE, Mame ; DIAGNE, Anna Marie *et al.*, (2009), « Repenser le dictionnaire électronique multilingue dans un contexte d'aménagement linguistique », in DEPECKER, Loïc ; DUBOIS, Violette (éds.), (cf. supra), p. 47-70.

TREMBLAY, Christian, (2008), « Du pôle de développement au cluster : l'effet de domination dans la circulation internationale des concepts », in *Philologica Jassyensia*, an IV, nr. 2, 2008, [http://www.philologica-jassyensia.ro/list\\_art.php?id\\_r=8](http://www.philologica-jassyensia.ro/list_art.php?id_r=8) [16.4.2011].

TRUCHOT, Claude, (2008), *Europe : l'enjeu linguistique*, La Documentation française, Paris.

UNION EUROPEENNE, (2007), *Traité sur l'Union européenne*, Journal officiel n° C 83 du 30.3.2010, p.1, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0013:0046:FR:PDF> [16.4.2011].

(2011), *Code de rédaction interinstitutionnel*, Office des publications de l'Union européenne <http://publications.europa.eu/code/fr/fr-000100.htm> [26.4.2011].

WERNER, Michael (dir.), (2007), *Politiques et usages de la langue en Europe*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, [Paris].

